

Réf: Dossier 207363

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DABEL SIMARA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré
pharmacie 7è tranche, lot 2673 ILOT 227, Section OX,
Parcelle 102, Lot 2673, Ilot 227

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Avr 2023, et enregistrés au CEPICI le 11 Avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DABEL SIMARA »

Objet : - Commerce de produits alimentaires, Commerce général, transport, bâtiments et tous travaux publics.

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré
pharmacie 7è tranche, lot 2673 ILOT 227, Section OX,
Parcelle 102, Lot 2673, Ilot 227

Dirigeant(s) M NIANGADOU IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04476 du 25/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31388/GTCA/RC/2023 du 25/04/2023

